

70e édition des Foulées de Saint-Sébastien

6 mars 2024

Saint-Sébastien-sur-Loire accueille chaque année au printemps des centaines de coureurs, amateurs et chevronnés, sur le boulevard des Pas Enchantés à l'occasion des Foulées de Saint-Sébastien. Ce rendez-vous organisé par le Stade Nantais Athlétique Club (SNAC) en partenariat avec la Ville de Saint-Sébastien, aura lieu cette année le dimanche 24 mars de 9h à 12h. L'année olympique lui confèrera une saveur toute particulière.

Un évènement devenu « rendez-vous incontournable »

Organisée par le SNAC en partenariat avec la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, la course « Les Foulées de Saint-Sébastien » (ex-Foulées sébastiennes) fête cette année ses 70 printemps. Pour les spectateurs, comme pour les athlètes, elle est devenue un rendez-vous incontournable. Appréciée pour son parcours particulièrement plat, elle permet aux meilleurs coureurs de se qualifier pour le championnat de France des 10km, grâce au label régional FFA. La course attire généralement plus de 900 personnes.

Un évènement qui reste ouvert à tous

Chaque année, des coureurs amateurs participent à ce rendez-vous sportif, que ce soit l'épreuve des 10km ou en famille avec les courses ouvertes aux enfants. Ce programme contribue à faire des Foulées de Saint-Sébastien une grande fête sportive et conviviale, animée sur place par plus de 150 bénévoles.

Une course solidaire

Rappelons qu'1 € par inscription est versé à Gêneris, association de soutien aux personnes atteintes d'aniridie et de pathologies rares de l'iris.

Infos : www.geniris.fr

Saint-Sébastien, ville sportive, partenaire des Foulées

La Ville de Saint-Sébastien accueillera le passage de la flamme olympique le 5 juin prochain, une grande fête à venir pour les Sébastienais. D'ici là, elle organise de nombreux rendez-vous autour des Jeux dans toute la ville. Cette 70^e édition des Foulées va plus que jamais contribuer à animer la ville en cette période riche en sport.

Pour cet évènement important, la Ville apporte à l'association organisatrice, le SNAC, un soutien logistique, humain et une aide à la communication de l'évènement.

Infos pratiques

Détails des courses

Départ à 9h – 5km (filles et garçons nés en 2008 et avant)

Départ à 9h40 – 2 000m – (filles et garçons, catégories benjamins à minimes, nés entre 2009 et 2012 compris)

Départ à 10h – 10km (filles et garçons, catégories juniors à vétérans, nés en 2005 et avant)

Départ à 11h30 – 1 200m – (filles et garçons, catégorie poussins nés en 2013 et 2014)

Départ à 11h45 – 870m – (filles et garçons, nés à partir de 2015. Les enfants pourront être accompagnés)

Tarifs et inscriptions

Course adulte des 10km : Pour les licenciés FFA : 10 € (+1€ pour toute inscription en ligne) / Pour les non licenciés FFA : 14 € (+1€ pour toute inscription en ligne).

Course 5 km : Pour les licenciés FFA : 7 € (+1€ pour toute inscription en ligne) / Pour les non licenciés 10 € (+1€ pour toute inscription en ligne)

Courses enfants : gratuit

Inscriptions en ligne sur snac-athle.com

Inscriptions possibles sur place pour toutes les courses sauf le 10km.

Certificat médical

Un certificat médical de moins d'un an à la date de la course (avec la mention « apte à la course à pied en compétition »), le certificat médical est conservé par l'organisateur, ou une licence FFA en cours de validité est obligatoire pour tous les coureurs.

Un sportif mineur n'a pas l'obligation de présenter un certificat médical mais doit remplir une autorisation parentale, téléchargeable sur snac-athle.com

Plus d'infos :

www.snac-athle.com

Stationnement, circulation, déviations...

- Le parking du stade René Massé ne sera pas accessible du vendredi 22 à 19 h jusqu'au dimanche 24 mars à 16 h.
- Le stationnement sera interdit sur le boulevard des Pas-Enchantés, entre le rond-point de Glinde et le rond-point de la Galtière, du samedi 23 à 23 h 30 au dimanche à 12 h 30.
- La circulation sera interdite sur le boulevard des Pas-Enchantés entre le rond-point de Super-U et le rond-point de Glinde, le dimanche 24 de 8 h 30 à 12 h 30.
- La circulation sera interdite sur le boulevard des Pas-Enchantés entre le rond-point de Super-U et le rond-point de la Galtière, le dimanche 24 de 8 h 30 à 11 h 15.

